

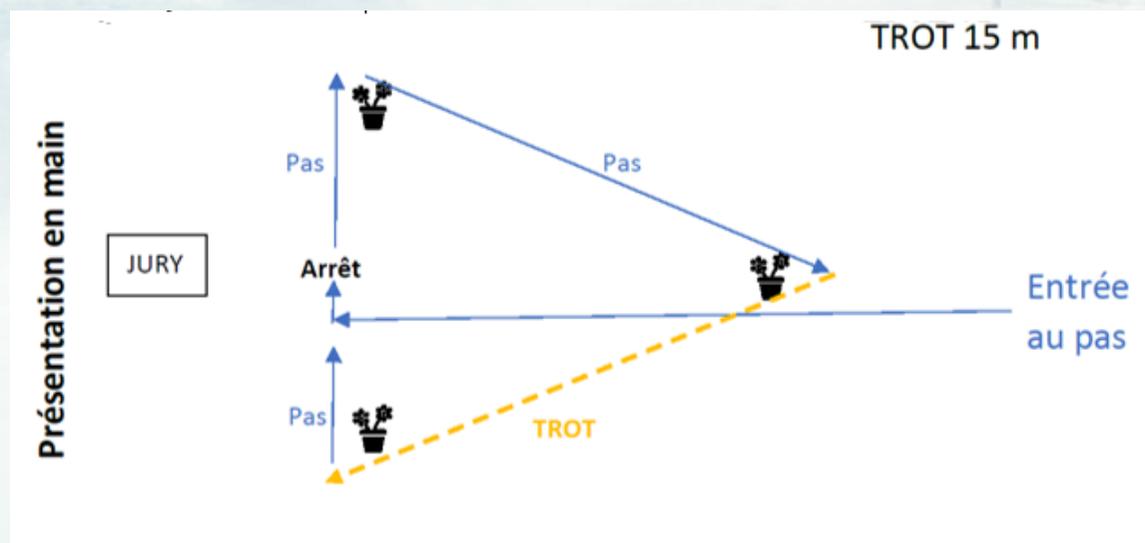
RÉGLEMENT

MEETING

“LA SAISON MONDAINE”

Inscription sur le site internet jusqu'au 12 mai inclus, 10€ par cheval.

L'épreuve : Le Meeting se déroulera sous forme d'une présentation en mains, en filet.



Si besoin, le jury peut demander au concurrent de refaire tout ou une partie du parcours.

Notation sur 4 critères principaux :

- 5 points qualité de présentation
- 5 points impression générale du couple
- 5 points modèle
- 5 points allures

Boulerie Jump
Pôle européen du cheval

LE PÔLE EUROPÉEN DU CHEVAL

MEETING

LA SAISON MONDAINE

Résultats :

En cas d'ex-æquo, la note d'impression générale départagera le classement, puis, si besoin, la qualité de la présentation. Les résultats seront annoncés à l'issue du Meeting. La présence à la remise des prix est obligatoire. Elle sera prévue devant l'accueil. Horaire à venir.

Remises des prix :

- 1er du Meeting / 2ème du Meeting / 3ème du Meeting
- Prix coup de coeur
- Prix du meilleur toilettage
- Prix de la meilleure tenue

Acceptation du règlement :

Lors de ce meeting, l'objectif est de passer un bon moment et de s'amuser. Le bonne humeur est donc souhaité. Le non respect du règlement, des juges, des concurrents ... peut entraîner la disqualification.

Chaque concurrent devra être à l'heure sous peine de disqualification. En cas de problème d'horaires, merci de nous avvertir par mail au plus tard le 10 avril, à l'adresse mail suivante : anne-charlotte@pec-lemans.com

*Les photos prises pendant l'épreuve seront propriété de l'organisateur.

Plus d'informations à venir à la fin des inscriptions.


Boulerie Jump
Pôle européen du cheval